

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISION FINALE

BOD/NO/2024/03-03 – ALLOCATION D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ET D'UN FINANCEMENT AU TITRE DE L'ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES EN FAVEUR DU SOMALILAND

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système et du financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2024/03 DOC 02 et de la requête de financement reproduite à l'annexe 5 ;
2. Prend acte de l'approbation par le Secrétariat du financement pour le renforcement des capacités du système figurant à l'annexe 6.
3. Approuve l'allocation d'un financement pour la transformation du système et d'un financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles¹, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, comme indiqué dans la requête résumée au tableau 1, sous réserve de :
 - a. La disponibilité des fonds.
 - b. La décision du Conseil [BOD/2012/11-04](#) sur l'engagement des fonds fiduciaires pour les financements au titre de la mise en œuvre des programmes sous forme de versements annuels.
 - c. La satisfaction des critères d'octroi d'une allocation complémentaire de 3 780 000 dollars au titre du financement pour la transformation du système.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en dollars		
a.	Allocation pour la transformation du système	18 900 000

¹ Le présent document du Conseil couvre le Pacte de partenariat avec le Somaliland et les allocations associées. Conformément aux [Directives sur la répartition des allocations indicatives au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes dans les États fédéraux](#) (et au document [BOD/2013/05-08](#)), le gouvernement fédéral somalien a décidé le 14 mars 2023 que le gouvernement du Somaliland peut présenter une requête distincte de celle du gouvernement fédéral. Conformément aux directives susmentionnées, comme indiqué dans le dossier soumis pour le gouvernement fédéral somalien, les allocations de financement pour la transformation du système et de financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles ont donc été réparties comme suit : 75,1 % environ au gouvernement fédéral de la Somalie, Puntland (FGS) compris, et 24,9 % environ au Somaliland. Sur les 98,74 millions de dollars de financement pour la transformation du système alloués à la Somalie, près de 20 % ont fait l'objet d'un financement accéléré en 2022 pour faire face à la sécheresse. Le gouvernement fédéral a reçu 10 millions de dollars, le Puntland 3,35 millions et le Somaliland 5,73 millions. Une allocation de financement pour la transformation du système de 79,66 millions de dollars reste disponible. Elle est divisée comme suit : 60,76 millions de dollars (75,1 %) pour le gouvernement fédéral et 18,9 millions de dollars (24,9 %) pour le Somaliland. L'allocation de 25 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles est répartie de la même manière : 18,76 millions de dollars (75,1 %) pour le gouvernement fédéral et 6,24 millions de dollars (24,9 %) pour le Somaliland.

b.	Allocation au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles	6 240 000
c.	Allocation sollicitée (100 %)	25 140 000
d.	Allocation recommandée par le Secrétariat	25 140 000
e.	Allocation au titre d'un financement pour la transformation du système subordonnée au respect des critères d'octroi pertinents – 20 % du montant total du financement	3 780 000 dollars à titre de complément, sous réserve du respect des deux critères d'octroi
f.	Financement basé sur les résultats ²	Non
g.	Agent partenaire	Save the Children USA
h.	Commission de l'agent partenaire (% – montant)	7 % - 1 759 800
i.	Durée	3 ans
j.	Date de démarrage prévue	1 ^{er} avril 2024
k.	Date de clôture	31 mars 2027
l.	Source du financement	Fonds du GPE

² Explication fournie dans le formulaire de requête conformément au modèle opérationnel pour le financement pour la transformation du système et l'Accélérateur de l'éducation des filles.